

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi sauf en septembre et débuteront à 19 heures :

10 janvier	7 février	7 mars
4 avril	9 mai	6 juin
4 juillet	1er août	6 septembre (mardi)
3 octobre	7 novembre	5 décembre

Donné à Saint-Ferdinand, ce 8 décembre 2021.



**Sylvie Tardif
Greffière-trésorière**